

## SURETE - FOUILLE D'AERONEF - 11.2.3.6

### FORMATION

### CONTRIBUTEUR

#### Lieu

Réunion  
Guadeloupe

#### Durée

3,5 Heures  
Initial & théorique

#### Responsable

Carole MARCHAND

#### Coût de la formation

Nous consulter

#### Public

Agents chargés des opérations  
de fouille de sûreté des aéronefs

#### Pré-requis

Bonne maîtrise du français parlé  
et écrit

#### Equipement obligatoire

Aucun

#### Accessibilité aux PSH

Pour les personnes en situation de  
handicap, un accompagnement  
spécifique peut être engagé pour

#### Accès à la formation

Sur demande de l'employeur, éva-  
luation des acquis

### OBJECTIFS

- Connaître les dispositions légales applicables aux fouilles des aéronefs
- Identifier les articles prohibés
- Connaître le ou les types d'aéronefs sur lesquels la personne devra effectuer des fouilles de sûreté
- Connaître les moyens de dissimulation des articles prohibés
- Effectuer des fouilles de sûreté des aéronefs selon une norme suffisante pour raisonnablement garantir la détection des articles prohibés dissimulés
- Réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés

### PEDAGOGIE

Alternance de théorie et d'échanges pédagogiques. Supports de cours certifiés.  
Formateur certifié ENAC.

### VALIDATION

Test de fin de session et remise d'une attestation

### PROGRAMME

- Introduction
- Généralités
- Partie critique d'une zone de sûreté :
  - L'influence du zonage sur la réalisation d'une fouille de sûreté
- Version physique d'un aéronef
- Modalités de mise en œuvre de la fouille de sûreté de l'aéronef
- Responsabilités et réaction en cas d'anomalie
- Conclusion



100 % Réussite



100 % Satisfaction